

**Décision
portant cessation d'activité
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS**

DEC112927DR15

Vu la décision n° DEC040062DR15 du 08 septembre 2004 nommant Mme Christelle BREILLAT Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Il est mis fin, à compter du 1^{er} janvier 2012, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Christelle BREILLAT dans l'unité mixte de recherche n° 5297 – Institut interdisciplinaire de neurosciences (IINS).

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 16 décembre 2011

Le Directeur de l'unité,
Daniel CHOQUET

Visa du Délégué Régional du CNRS
Philippe LECONTE

Visa du Président de l'Université Bordeaux Segalen
Manuel TUNON de LARA

Visa du Président de l'Université Bordeaux 1
Alain BOUDOU